



Nalini Malani, *Memory*, 2009, impression numérique
Coll. Centre de la Gravure

7^{ème} Concours d'Images numériques
Le transhumanisme
2018/2019

7^{ème} Concours d'Images numériques
Pour jeunes de 15 à 25 ans
2018-2019

Centre de la Gravure et de l'Image imprimée
de la Fédération Wallonie-Bruxelles
10, rue des Amours - 7100 La Louvière - Belgique
Tél 00 32 64 27 87 257
accueil@centredelagravure.be

L'homme augmenté ou inégalités extrêmes ?
Le Transhumanisme

RÈGLEMENT

Concours adressé aux jeunes de 15 à 25 ans,
domiciliés sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles
depuis au moins 1 an, ou fréquentant une école sur ce même territoire.



1. LE THÈME DE LA 7^{ÈME} ÉDITION : LE *TRANSHUMANISME* - *L'humain augmenté ou inégalités extrêmes ??*

Le *transhumanisme* est une façon de penser qui s'appuie sur l'utilisation des sciences et des technologies modernes telles que l'ingénierie génétique, la technologie de l'information, la médecine pharmaceutique ainsi que l'anticipation des capacités futures dont la nanotechnologie, l'intelligence artificielle, le téléchargement des données du cerveau dans un ordinateur, la félicité perpétuelle par modification chimique (*paradise engineering*), afin d'améliorer la vie et les caractéristiques physiques et mentales des humains, en poursuivant **4 objectifs** :

1. Le prolongement de la vie en bonne santé jusqu'à l'immortalité (à tout le moins, une mort choisie et non une mort subie).
2. L'augmentation cognitive : plus d'intelligence, de créativité, d'empathie, etc.
3. L'implantation de prothèses et puces pour atteindre réalité virtuelle, contrôle par la pensée, communication par la pensée, ...
4. La colonisation de l'espace.

Cette façon de penser est basée sur la conviction que les humains sont actuellement dans leur phase intermédiaire de développement, et qu'une révision complète de la conception de l'organisme humain est en gestation. L'Association « *Transhumaniste Mondiale* » a été fondée en 1998 - le *transhumanisme* gagne continuellement en popularité et plusieurs scientifiques, philosophes et sociologues commencent à prendre au sérieux l'ensemble des possibilités que le *transhumanisme* réunit.

Afin de tirer le meilleur parti des technologies liées au *transhumanisme*, il faut être conscient de leurs **risques**, pour les anticiper et les éviter : mauvais usage des technologies (qui nous rendraient vulnérables face à des multinationales ou à des gouvernements aux ambitions despotiques), perte de contrôle qui pourrait compromettre la survie de l'humanité : pouvons-nous imaginer ce qu'un cerveau « augmenté » pourrait lui-même concevoir ?

« Le terme « transhumanisme » est le terme que l'on a trouvé pour désigner ce qui est à mon avis le désir fondamental, issu des aspirations profondes de notre nature humaine, conduisant à vouloir radicalement diminuer les limitations de cette nature, y compris (et c'est là bien sûr tout le paradoxe) si cela mène à modifier précisément cette nature humaine elle-même ».

Vincent Billard, philosophe des nouvelles technologies.

- ☼ Existera-t-il un jour une technologie pour parvenir à la vie éternelle ?
- ☼ Les robots animés par l'intelligence artificielle supplanteront-ils les humains ?
- ☼ Cette utilisation des sciences et des technologies modernes n'amèneront-elles pas avec certitude des inégalités sociales insupportables ?
- ☼ Quelle humanité voulons-nous ? Comment anticiper et préparer les générations suivantes à cette évolution ?

**Envoyez-nous, EN 3 IMAGES,
VOS réponses à toutes ces questions !**

2 - INSCRIPTION - FRAIS

Le concours est adressé aux jeunes de 15 à 25 ans domicilié.e.s sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis au moins 1 an, ou fréquentant une école sur ce même territoire.

Infos complètes (à venir) sur le site www.centredelagravure.be - page «Concours» - téléchargez le règlement. Inscrivez-vous [par le formulaire en ligne](#) avant le **31 janvier 2019**.

Les frais d'inscription s'élèvent à **5,00 €** (frais administratifs non remboursables) par participation. Les candidats s'en acquittent

- par paiement avant le **15 février** sur le compte n° **BE90 0682 0100 3932** avec la communication « NOM / Prénom + Concours images numériques 2018/2019 : 15-18 ou 19-25 »
- ou au moment du dépôt des œuvres au Centre de la Gravure entre le **15 février et le 15 mars 2019**

Un texte de quelques lignes de réflexion sur le thème ou sur la démarche peut être écrit dans le formulaire d'inscription.

3 - LES PRIX DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

LES PRIX DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES sont répartis en 2 catégories :

Pour les 19-25 ans :

- o 1er Prix 600 €
- o 2ème Prix 400 €
- o 3ème Prix 300 €

Pour les 15-18 ans :

- o 1er Prix 500 €
- o 2ème Prix 300 €
- o 3ème Prix 200 €

4 - PARTICIPATION ET DÉPÔT DES ŒUVRES

Les participants présentent **3 images numériques - ou 1 tryptique - imprimées** sur papier, carton, toile, plastique, etc, encadrées ou non...

Une seule participation par personne est autorisée.

On entend par « *création d'une image numérique* », toute création réalisée directement par un processus numérique OU utilisant un ou plusieurs procédés comme le dessin, la photo, le texte, le graphisme, ou autre, et retravaillée grâce à l'utilisation d'un logiciel. (Un dessin scanné n'est pas une création numérique)

Les images seront envoyées

- ⊙ par <https://wetransfer.com/> à bdbd@centredelagravure.be et js@centredelagravure.be,
- ⊙ titrées : CIN-15-18 (ou 19-25)-NOM-prenom-titre1 - 2 - 3
- ⊙ en 1 format : PDF - 300 dpi - 10 Mo maximum pour les 3 images assemblées

Les œuvres imprimées seront déposées au Centre de la Gravure entre le 15 février et le 15 mars 2019, du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00.

Les images peuvent également être envoyées par la poste aux risques et périls des participants.

Les nom et prénom des participants, ainsi que les titres des images, devront figurer lisiblement au dos des œuvres imprimées de la façon suivante :

<input type="checkbox"/> 15-18 ou <input type="checkbox"/> 19-25
Nom/prénom : _____
Titres : _____
Etabliss. Scolaire _____ (facultatif)

Les frais inhérents à la participation à ce concours sont à charge du participant.

Les images imprimées ne seront pas retournées aux participants, sauf demande expresse par mail à bdbd@centredelagravure.be

5 - RESPONSABILITÉ ET DROITS D'AUTEUR

Les participants certifient que leurs images sont leurs propres créations et qu'elles ont été réalisées conformément au présent règlement. Les auteurs sont entièrement responsables de leurs images.

Aucune représentation illégale, contraire à la morale et/ou à l'éthique ne pourra être tolérée. La participation au concours implique que les artistes accordent le droit au Centre de la Gravure de reproduire leurs œuvres dans toutes ses publications et sur son site internet, et à décentraliser l'exposition pendant une période de 2 ans. En cas d'utilisation des images par le Centre de la Gravure, le nom de l'auteur sera systématiquement mentionné.

Les participants s'engagent, en cas de création dérivée, à obtenir le(s) abandon(s) de droits d'auteur du (des) artistes au(x) quel(s) ils ont emprunté tout ou partie d'une œuvre. Les participants doivent fournir le(s) nom(s) de(s) artiste(s), le(s) titre(s) de(s) œuvre(s) et la date de création de cette (ces) œuvre(s). En cas de contrefaçon découverte par la SABAM, les droits d'auteur réclamés seront à charge du participant contrefacteur. Cet engagement par écrit sera fourni lors du dépôt ou de l'envoi des images numériques au Centre de la Gravure (formulaire de Participation).

6 - JURY POUR L'ATTRIBUTION DES PRIX

Un jury désignera les 6 lauréats du concours. Il sera composé des représentants des 2 Ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'infographistes et d'enseignants dans cette matière, ainsi que d'artistes de l'image, d'amateurs passionnés, de graphistes confirmés ou d'anciens lauréats.

Les décisions du jury sont sans appel. Les participants seront avertis par courrier électronique de la sélection.

Les lauréats verront une ou plusieurs de leurs œuvres faire l'objet d'une parution sur le site du Centre de la Gravure : www.centredelagravure.be

7 - EXPOSITION

Le jury sélectionnera également les œuvres qui seront présentées dans l'exposition qui se tiendra au Centre de la Gravure du 30 mars au 1^{er} septembre 2019, en même temps que l'exposition «*Bientôt déjà hier*».

Les artistes sélectionnés pour l'exposition seront prévenus par courrier électronique.

8 - REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera au Centre de la Gravure, en présence des Ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de leurs représentants, et du Jury, lors du vernissage de l'exposition «*Bientôt, déjà, hier*» et de celle des œuvres retenues au concours, **le vendredi 29 mars 2019 à 19h.**

9 - CALENDRIER

Inscription en ligne	: avant le 31 janvier 2019
Paielement de l'inscription (5,00 €)	: avant le 15 février 2019
Dépôt des images	: du 15 février au 15 mars 2019
Attribution des prix	: le vendredi 29 mars 2019
Expo	: du 30 mars au 1 ^{er} septembre 2019 - en même temps que l'exposition <u>« <i>Bientôt déjà hier</i> »</u>

>>> INSCRIPTION EN LIGNE

RENSEIGNEMENTS - RÈGLEMENT COMPLET :

www.centredelagravure.be - page « Concours »

Responsable du projet : Bénédicte du Bois - 064/27 87 25
bdbd@centredelagravure.be

Concours et expositions organisées avec l'aide de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

